

PROGRAMME DU PERMIS B et AAC

DUREE

Minimum obligatoire de 20 heures

EFFECTIF

1 élève par véhicule de conduite

OBJECTIFS GENERAUX

Etre capable de conduire un véhicule léger.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

Connaissances nécessaires en vue de la préparation à l'épreuve du permis B.

Connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations orales de l'examen.

Contrôles et vérifications précédant le départ hors circulation.
Réalisation de manœuvres en marche arrière.

Contrôles et vérifications précédant le départ en circulation.
Circulation sur tous types de route en ayant les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non-révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté

 Accès possible aux personnes en situation de handicap (sourds et malentendants).

DELAI D'ACCES

Dès le jour de son inscription, le candidat a accès à la formation demandée.

TARIFS EN VIGUEUR AU 1^{er} JANVIER 2020

Forfait de code	160,00€
Frais de présentation au code	100,00€
Frais accompagnement au permis B	55,00€
Tarif horaire	55,00€
Carte à puce	15,00€
Livre de code	25,00€
Livre d'interrogation orale	25,00€
RDV pédagogique AAC	120,00€

MODALITES TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Salle équipée d'un ensemble multimédia.

Véhicule d'instruction porteur, équipé en double commande, conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013.

Formateurs qualifiés.

Supports pédagogiques pour le formateur :

- Livret d'apprentissage, catégorie « B » (progression), ENPC ou Codes Rousseau
- Tests Epreuve Théorique Générale, vidéo ou CD-ROM (évaluation)

Supports pédagogiques pour les stagiaires :

- Livret d'apprentissage Catégorie « B » (progression), ENPC ou Codes Rousseau
- Livret Epreuve Théorique Générale, ENPC ou Codes Rousseau

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES, DE L'APPRECIATION DES STAGIAIRES

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

ETG préalable.

Evaluations continues correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

Permis de conduire de la catégorie « B » si réussite à l'examen.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

MODULE 1 OBJECTIF : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

DUREE

En fonction de la progression d'apprentissage du candidat

MOYENS A PLANIFIER

Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013

MODULE 2 OBJECTIF : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

DUREE

En fonction de la progression d'apprentissage du candidat

MOYENS A PLANIFIER

Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013

MODULE 3 OBJECTIF : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

DUREE

En fonction de la progression d'apprentissage du candidat

MOYENS A PLANIFIER

Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013
Piste de manœuvre

MODULE 4 OBJECTIF : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

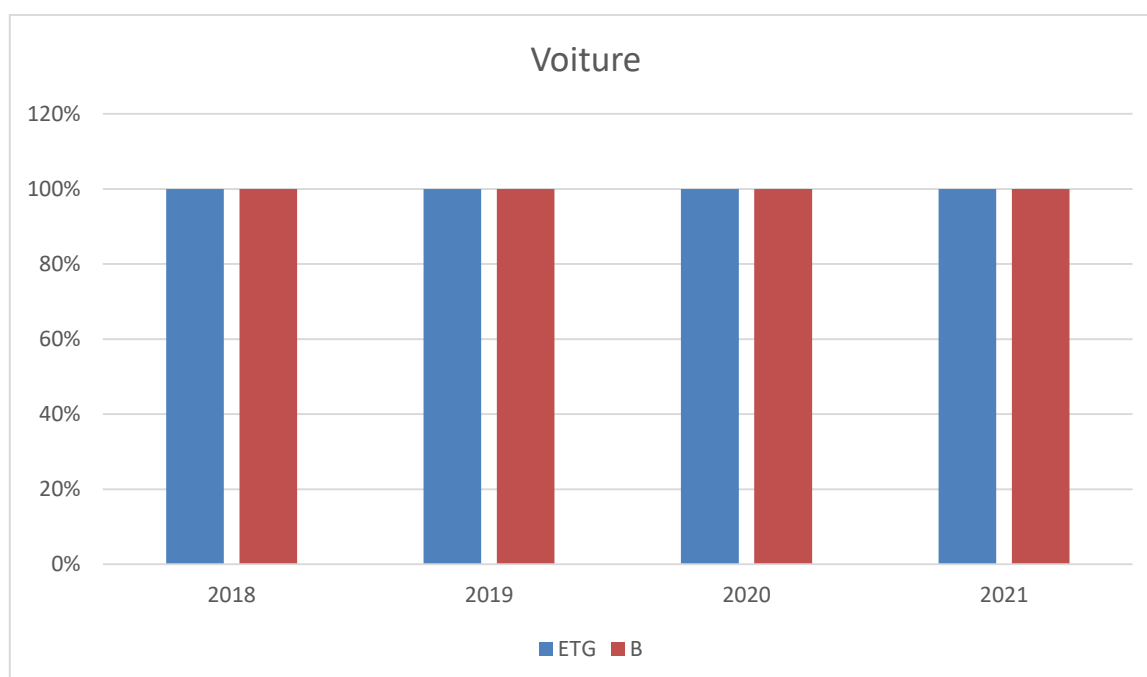
DUREE

En fonction de la progression d'apprentissage du candidat

MOYENS A PLANIFIER

Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du
23 avril 2012 et du 10 janvier 2013
Piste de manœuvre

TAUX DE REUSSITE



CONTACT

Pour toute question, vous pouvez joindre le centre au :

☎ 0262.43.80.75 (bureau)

☎ 0692.85.57.00 (M. CADARSI, responsable pédagogique)

Par mail : jean-lou.cadarsi@wanadoo.fr